

Communiqué de **Presse**

Nouvel établissement pour la Protection de l'Enfance « Les Cormiers » : la pose de la première pierre se fera en deux temps

Alain Lassus, président du Conseil départemental procédera à la pose de la première pierre du nouvel établissement pour la protection de l'enfance, **le 12 mai 2021 à 17h, Allée Marc Paillot à Nevers.**

La pose de la première pierre sera le lancement officiel de la phase opérationnel du chantier de construction, elle se fera en présence de Daniel Barnier, préfet de la Nièvre, de Delphine Fleury, vice-présidente en charge de l'enfance et de la protection maternelle et infantile, d'Alain Herteloup, vice-président en charge des infrastructures et des mobilités, de Philippe Morel et Myrienne Bertrand, conseillers départementaux (Canton de Nevers4) et de Michel Mullot, vice-président et directeur de Nièvre Aménagement.

Compte tenu des contraintes sanitaires réduisant la jauge à un nombre limité de personnes, un second événement sera organisé **le 10 juin 2021, Allée Marc Paillot à Nevers, à 17h**, afin de permettre à un plus grand nombre de personnes d'y participer.

Une nouvelle structure, vue comme un outil et un moyen au service de la protection de l'enfance. En effet, ce nouvel établissement fait partie intégrante de la politique de refonte de la protection de l'enfance impulsée en 2017. Il aura pour objectifs de proposer un meilleur accueil aux enfants placés, d'être plus fonctionnel pour les professionnels et aussi, d'être dédiés à la prévention, à l'évolution des dispositifs.

Le montant global de l'opération s'élève à 21 124 145 euros TTC, dont 1 millions d'euros TTC pour la première tranche des travaux rentrant dans le cadre du Plan de relance.

La presse est chaleureusement invitée à venir assister à la pose de la première pierre.

Contacts :

Stéphane Jean-Baptiste / Directeur de cabinet du président / 06 71 64 72 94

Christine Vincent / Chargé de rédaction 03 58 57 05 39 / 06 99 52 23 08